
Qu'est-ce que le terrain?

Marcel Bélanger, géographe

La notion de terrain n'a pas, n'a plus et ne peut plus avoir le sens quasi trivial qui fut longtemps le sien, à savoir celui d'un territoire délimité comme compartiment de la nature. Car le territoire n'est plus ce réceptacle, cette nature en quelque sorte inébranlable, où tout venait se résorber depuis la logique des rapports homme-nature, inlassables récupérateurs des avanies du temps. Il n'est plus ce substratum où l'action humaine trouvait jadis le principe de sa cohérence. Certes, le territoire est toujours là, mais à la manière d'un repoussoir, assiégé des mille réactions qu'y suscite quelque chose d'autre. De sorte que la belle méthode, illustrée par tant de géographes, où la référence à la nature fournissait le fil conducteur d'une description, ne porte plus l'argument d'une explication.

En face de cela, le terrain devient l'espace à l'intérieur duquel chaque discipline définit son territoire. Les géographes n'y échappent pas, comme le montre la démarche de la « nouvelle géographie », démarche où l'évolution des « structures spatiales » définit le propos d'une méthodologie du mouvement, démarche où le progrès et la croissance diffusent et les hommes et les idées, par-delà le corps étroit du territoire qui, lui, éclate de toutes parts. On ne s'en inquiéterait pas davantage si cette démarche en venait à fonder une explication, proposant quelque nouveau principe à l'intelligence de l'espace humainement construit. Ce qui n'est pas le cas. Le terrain des géogra-

phes, défini comme champ d'observation, plus funestement encore qu'en toute autre discipline, fabrique le terrain de l'éclatement disciplinaire.

L'interrogation des géographes, là-dessus, renvoie à des courants multiples qui ne se démarquent guère des positions épistémologiques qui traversent l'ensemble des sciences humaines. Dans un article récent, Anne Buttimer (1990) propose un schéma interprétatif selon lequel la pratique des géographes s'insère globalement dans le mouvement général des idées qui en constitue le départ. Ce qui revient à admettre une multitude de positions à l'intérieur d'un *contexte* où l'interférence de l'*idéologie* et du *territoire* admet diverses pratiques.

Ainsi, depuis le carrefour d'influences où l'université québécoise a plongé ses racines, le lien entre l'*idéologie* et le *territoire* « des autres » secrète des transparences. La comparaison des pratiques française et anglo-américaine fait ressortir à l'envi l'insertion par laquelle l'œuvre des géographes vient illustrer et transposer quelque grand dessein. Ces pratiques trouvent, en effet, leur inspiration dans le chemin parcouru par quelques idées maîtresses. Ces idées sont celles-là mêmes qui créent l'événement révolutionnaire où prennent forme des constitutions dont l'application va transformer les territoires qu'elles concernent : « 1776 » et « 1789 » conçoivent une société autre, une société dont le développement répond à la rationalité de l'État, désormais comptable de ses actes. Cela fera l'Amérique prométhéenne que l'on connaît, l'Amérique de l'expansion territoriale, l'Amérique des migrations et des diffusions, l'Amérique du savoir et de la technologie, une Amérique qui est aussi celle des géographes et de la géographie qu'ils pratiquent. Cela fera la France harmonieuse, la France des hiérarchies et de la mesure, la France des « trois tiers », la France hexagonale et bien ordonnée des régions et des paysages, la France dont les géographes nous expliquent la secrète vertu civilisatrice.

Il semble donc que la notion de contexte permet d'expliquer les traditions d'une pratique et d'en éclairer les propos à travers l'analyse des écoles où les grandes nations se sont illustrées. Mais qu'en est-il du contexte d'un point de vue prospectif? Qu'en est-il du contexte dont on a pris conscience? Qu'en est-il du regard que l'on porte sur

un terrain dont on décrypte de mieux en mieux toutes les composantes? Et qu'en est-il de la distance ainsi prise par rapport au territoire: les grandes nations ne sont-elles justement tentées par la construction culturelle, nouvel impérialisme que nourrit l'antériorité, et les petites nations ne trouvent-elles qu'à demi élaborée la substance des concepts qui viendraient fonder leurs propres pratiques?

On aura tout de suite compris que la construction d'une culture, comme l'indique la formule utilisée dans cet ouvrage, ne propose pas l'artifice de la projection d'un espace abstrait sur un espace concret, artifice par lequel le terrain d'une nouvelle pratique des sciences humaines trouverait sa définition. C'est bien d'une culture dont il s'agit ici et ce *une* fait toute la différence. La formule sous-tend l'historique occultation d'un territoire. Elle sous-tend aussi la déterritorialisation de l'espace géographique. C'est ainsi à l'interface de ces deux problématiques que les sciences humaines trouveraient le terrain de leur pratique.

Convenons-en, dès le départ, cette définition du terrain ne saurait être tenue pour exclusive à un contexte particulier qui serait celui du Québec. Elle s'applique à l'ensemble des espaces occidentaux. Mais peut-être est-elle davantage pertinente à ce contexte! La voie qu'elle ouvre, en tout cas, est celle d'un questionnement où l'on cherche la configuration particulière des processus à travers lesquels une culture se construit. Dans cette perspective, il existe bien un terrain québécois, un terrain qui sollicite la pratique des sciences humaines.

Une culture qui se construit ne se saisit pas dans son achèvement. On n'y trouve pas le résultat de la belle adaptation et du bel équilibre où l'œuvre humaine et la nature se fondent l'une dans l'autre, dans la rencontre des choses et des symboles. Le terrain où elle s'exprime ressemble davantage à un champ de bataille. Et ce terrain, c'est d'abord celui d'un espace où se localisent des fonctions, celui d'un espace où les fonctions secrètent des dysfonctions et où les dysfonctions sollicitent le « projet ». Dans ces conditions, le projet, projet d'État ou projet de société, médiatise le rapport au terrain. Et la question est ainsi posée d'avoir à départager ces aller-retour du

projet au terrain et du terrain au projet par lesquels s'effectue la construction d'une culture.

Que ce soit par l'intermédiaire de commandites ou par celui des préoccupations ambiantes dont ils meublent l'esprit des chercheurs, les projets exercent un effet structurant sur la pratique des sciences humaines. Ils fournissent aux chercheurs l'occasion d'un apprentissage; ils implantent le ferment de nouvelles consciences citoyennes et appellent de nouvelles gestions territoriales. Ils ménagent par là les conditions d'une accessibilité au terrain que l'on ne connaissait pas. Mais les projets ne sont pas neutres. Ils impliquent des interprétations, soutiennent des positions portantes où s'exprime la culture. Ils renvoient à ce que l'on y avait d'abord mis. Ils renvoient à des rapports sociaux que l'étroite «marge de manœuvre» de l'État, pour utiliser une expression fort révélatrice, ne permet guère de transformer. Ils renvoient à l'espace abstrait de la culture héritée, «aux mentalités qui ne suivent pas», pour utiliser encore une expression empruntée au terrain, et qui cherchent le plus souvent, à leur insu même, la faveur d'un nouveau parcours.

La mise en œuvre de projets constitue, certes, l'un des temps forts du cheminement identitaire des Québécois. Mais, à l'évidence, cette mise en œuvre deviendrait répétitive si elle ne se ressourçait au territoire qui en constitue le départ. Il y a là comme un deuxième temps où la construction d'une culture exige que l'on «laisse venir à soi le terrain», selon l'heureuse formule de mon collègue Raymond Dugrand¹. C'est ici le principe d'un nouveau rapport au terrain, plus attentif à l'espace qu'à la logique des rattrapages et davantage articulé à l'inexprimé, au non-perçu, à ce qui échappe à la conscience collective.

La difficulté réside, comme l'indique la formule «laisser venir à soi», dans le rapport du «soi» au terrain, c'est-à-dire dans les contraintes que la culture héritée fait peser sur le savoir. Où la culture héritée agit à la fois depuis le terrain et à l'intérieur du «soi» pour

1. La formule a surgi d'un entretien avec mon collègue Raymond Dugrand, professeur à l'Université de Montpellier et également urbaniste de cette ville. J'espère ne pas en avoir trahi l'esprit.

interposer ses règles. Autant de situations où le terrain se fractionne, se constitue en forteresses et en ghettos, refuges du rapport au savoir et refuges du rapport identitaire. L'espace québécois n'échappe pas à ce fractionnement. Son histoire coloniale lui a fait deux pôles, celui de la petite communauté en ses réseaux de proximité et celui de l'universalité humaine en son message unique. Entre ces deux pôles, au sein de l'espace fluant d'une économie postindustrielle, l'expression identitaire et l'exigence d'universalité ménagent autant d'accommodements qu'il y a de localités. Et c'est dire combien le rapport au terrain devient la règle d'or d'une pratique des sciences humaines. Comme si la congruence des localités devenait l'enjeu d'une construction culturelle où cette pratique trouve, étant elle-même localité, le moyen de sa définition.

Pour qu'un jour il n'y ait plus ni ghetto ni forteresse... laisser le terrain venir à soi.



Bibliographie

Buttimer, Anne (1990), « Geography, Humanism and Global Concern », *Annals of the Association of American Geographers*, 80, 1, p. 1-34.